



# Ogy-Montoy-Flanville

## Bulletin Municipal

**N° 8 - Octobre 2021**

[www.ogy-montoy-flanville.fr](http://www.ogy-montoy-flanville.fr)

[mairie.omf@orange.fr](mailto:mairie.omf@orange.fr)

Rédacteur François Dietrich

### **Madame, Monsieur**

En 2020, l'équipe municipale vous a présenté un programme composé de 50 engagements.

En octobre 2021, 21 engagements sont déjà réalisés, dont le programme annuel d'entretien des routes et trottoirs, la création du magasin de producteurs des Mets Fermiers, le lancement du budget participatif, le soutien aux écoles, aux associations, aux parents avec le développement des accueils collectifs d'enfants et à nos seniors avec la reprise des activités d'animation.

Tous ces programmes seront poursuivis.

Nous nous engageons d'ores et déjà sur 5 nouveaux chantiers.

- Un nouveau programme d'urbanisation
- Les travaux d'enfouissement des réseaux à Ogy
- Les travaux de rénovation thermique des bâtiments communaux
- La vidéoprotection sur l'ensemble du village
- Le renforcement de l'offre de santé

Si je devais caractériser mon rôle d' élu, je dirais que je construis depuis 2002 "un puzzle", celui de créer un territoire autosuffisant.

Non pas une commune repliée sur elle-même et vivant en vase clos, mais bel et bien une commune prospère tirant ses ressources du vivant, travaillant sur l'intelligence collective et évoluant en parfaite osmose avec son écosystème.

Adapter, transformer, métamorphoser un territoire pour qu'il soit en adéquation avec le monde nouveau de demain et les besoins des populations, c'est l'idée que je me fais du rôle d'un conseil municipal.

Bonne lecture

Eric GULINO  
Maire de Ogy-Montoy-Flanville  
Vice-président de la CCHCPP  
Aménagement et Développement économique



➤ **Budget participatif 2021 : les projets lauréats**

Les habitants de Ogy-Montoy-Flanville se sont exprimés en nombre sur le premier budget participatif proposé par la Municipalité. Une enveloppe de 10 000 euros était réservée à cet effet.

Plus de 50 projets ont été déposés et présentés à la commission de présélection qui en a retenu 17, répondant aux critères de faisabilité préalablement définis. Près de 200 habitants, représentant toutes les tranches d'âge de la population, ont voté pour sélectionner le meilleur projet.

Ce sont finalement 3 opérations qui ont été choisies, dans le cadre du budget imparti.

- **Une naissance, un arbre (2000 €)**

Plantation d'un arbre, symbole de vie et de croissance, pour chaque naissance d'un enfant dont les parents sont domiciliés à Ogy-Montoy-Flanville.

- **Plantation arbres (3000 €)**

Plantation d'arbres à travers le village, accompagnés de panneaux indiquant leurs noms français et latins.

- **Parcours de santé (5000 €)**

Pose d'équipements en libre accès sur le parcours de Jean-Marie Pelt.

Un grand merci à tous les participants !

**Aline Becker**

➤ **Incivilités**

❖ **Bruit**

Suite à de trop nombreuses doléances sur les nuisances sonores dans la commune, il est rappelé que l'utilisation d'outils bruyants est strictement limitée.

Elle n'est possible que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h.
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

❖ **Animaux**

Dans un souci de respect de la propreté de la voirie publique, il n'est pas inutile de rappeler que la divagation des animaux domestiques est interdite et que toute déjection doit être ramassée immédiatement par le responsable de l'animal, sous peine de contravention.

## ❖ Feux

Dans ce domaine aussi, il est nécessaire de préciser que le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit dans les propriétés privées, par respect pour le voisinage. Les déchets doivent être éliminés par dépôt en déchetterie, broyage, compostage, paillage, etc.

## ❖ Radar

A plusieurs reprises, la Municipalité a interpellé les services de l'Etat sur la sécurité routière de la D 603. Cette mise en garde appuyée a finalement abouti à l'installation d'un radar, à proximité du carrefour de Saint-Agnan,

Peu après sa mise en place, il a malheureusement été vandalisé.

Un acte de malveillance particulièrement affligeant si l'on veut bien considérer que la finalité de ce type d'appareil est de préserver des vies humaines, surtout sur un axe aussi fréquenté.

## ☐ Aménagement et Urbanisme

### ➤ Acquisitions foncières

Dans le cadre d'un programme futur d'urbanisation, la Commune a souhaité acquérir des terrains situés à proximité du lotissement du Clos du Moulin.

Cette emprise doit permettre de réaliser à la fois un programme de construction de résidences et une voirie de désenclavement de ce secteur.

**Anne-Marie Marx**

## ❖ Lotissement "Les Métayers"



La réalisation du lotissement entre dans sa phase finale. La dernière maison est en cours de construction et les travaux se poursuivent avec la mise en place de la voirie définitive et des lampadaires.



**Anne-Marie Marx**

### ❖ Lotissement “Le Pâtural 2”



La viabilisation vient d’être achevée pour les 15 parcelles prévues. Les futurs acquéreurs vont déposer prochainement leur permis de construire et les premières constructions devraient débuter dans les prochains mois.

### ❖ Lotissement “Mai Joly”

Il reste un dernier chantier de construction à terminer.

La réalisation de la voirie définitive et la pose des lampadaires est programmée pour le premier trimestre 2022.



**Eric Gulino**

## ☐ Services aux habitants

### ➤ Personnel communal

La Commune a réorganisé ses services et a recruté de nouveaux agents pour pallier les départs et les congés de maladie :

- Clémentine Lippus occupe le poste d’animatrice au périscolaire en remplacement de Shelly Varenne.
- Faranak Khodaparast a été recrutée pour l’entretien de l’école maternelle et des bâtiments communaux.
- Enzo Amadou, apprenti, et Mohamad Hussein sont affectés aux services techniques et aux espaces verts.
- Christelle Tasoluk assure le remplacement provisoire de Karine Boucheron au secrétariat de la mairie à Ogy.
- Par ailleurs, une page se tourne pour Claude Vivarelli, ATSEM à l’école maternelle, qui a pris sa retraite au mois d’août.

**Aline Becker**

## ➤ Péri-scolaire

La récente rentrée a permis d'accueillir une nouvelle animatrice, Clémentine Lippus, et de voir le retour de Méral Carpino qui viennent renforcer l'équipe d'animateurs et d'agents de service.

Depuis septembre, entre 100 et 110 élèves sont inscrits à la pause méridienne et en moyenne 50 enfants à l'accueil du soir.

Quelques semaines après la rentrée, l'équipe du péri-scolaire se projette déjà en 2022.

Des centres aérés (ALSH) seront organisés du 7 au 11 février, du 11 au 14 avril et du 11 au 29 juillet.

En concertation avec la directrice Audrey Maguin et son équipe, Adrien Meni, actuellement en formation à la fonction de directeur, prendra la direction des ALSH de février et avril.

Concernant l'accueil des enfants les mercredis durant les périodes scolaires, le service sera maintenu à la suite de l'inscription annuelle de 11 enfants.

**Marina Gautier**

## ➤ Accueil Loisirs Sans Hébergement

Les vacances à Ogy-Montoy-Flanville, c'est 3 semaines d'animations bien remplies basées sur 6 thématiques différentes pour répondre aux besoins et attentes de tous les enfants. 55 participants ont été recensés lors de la dernière session estivale de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, soit 33 enfants accueillis en moyenne par semaine.

Durant la première semaine, les petits ont pris le départ pour une île sauvage. Entre défis et missions, les enfants se sont dépassés dans les épreuves de Koh-Lanta. La semaine était articulée autour d'épreuves de confort qui leur permettaient d'améliorer le quotidien de l'équipe par une récompense de bien-être, d'épreuves d'immunité pour gagner lors du conseil de bienveillance des cartes totem destinées à honorer le bon esprit d'équipe de leurs camarades de jeu et leur bon comportement lors des épreuves. Des loisirs créatifs ont complété ce riche programme.



Les plus grands ont mené l'enquête ... une animation inspirée du Cluedo, jeu de société bien connu. Au menu : construction de casse-tête, reproduction de tangram, animations de jeux d'espions, d'énigmes...



Au cours de la 2<sup>ème</sup> semaine, certains ont découvert les univers et les techniques artistiques de Picasso, Niki de Saint Phalle, Andy Warhol, Jackson Pollock, au travers de peintures, de collages, de coloriages.

Les plus grands se sont initiés à la technique du pastel à l'huile, du cellograff et de la création de bijoux. Une fresque avec leurs héros préférés a été peinte sur les murs de la salle de restauration afin d'embellir cet espace si familier pour les enfants. Leurs œuvres, plus belles les unes que les autres, ont été exposées au musée à ciel ouvert du Péri soleil pour le plus grand bonheur de leurs parents. Un spectacle autour du chant, de la danse, du cirque a également été présenté aux familles venues nombreuses pour l'occasion.

La 3<sup>ème</sup> semaine a été consacrée à la chasse aux Pokémon. Ce thème intemporel a accompagné les grands dans leurs activités manuelles ou sportives : réalisation de pokéball rebondissante, marque-page, poké bomb, jeu de piste à la recherche de Pokémon.



Au cours de cette session, 3 sorties ont été organisées pour visiter le fort aux énigmes situé dans les Vosges, le fort aux aventures situé à Bainville sur Madon et le parc animalier de Sainte Croix à Rhodes.

Un grand millésime pour cette session estivale qui a recueilli la satisfaction unanime des jeunes participants et de leurs parents. De quoi susciter de nouvelles vocations pour les éditions futures.



**Marina Gautier**

## ➤ Commission Enfance et Jeunesse

Une rencontre avec les adolescents de 11 à 17 ans est prévue avant la fin de l'année, afin de recenser leurs attentes et de construire ensemble un projet. La date de cette rencontre sera communiquée prochainement par mail adressé aux parents.

**Marina Gautier**

## ➤ Ecole Laveran

### ❖ Rentrée scolaire

L'école de Ogy-Montoy-Flanville accueille 213 élèves, dont 35 en petite section, pour cette année scolaire 2021-2022.

Ces nouveaux écoliers, pour qui c'était le premier jour, sont répartis dans deux classes de maternelle (petite/moyenne sections) comptant respectivement 28 et 29 enfants.

A ce jour, l'école compte 8 classes : 5 en élémentaire (dont un cours double CP/CE1) et 3 en maternelle.

Face à cette augmentation d'effectif, une demande d'ouverture de classe supplémentaire a été formulée par le directeur de l'école, soutenue par les représentants des parents et par la Mairie.

Une rencontre a eu lieu entre le Directeur académique de la Moselle et Marina Gautier, adjointe au maire. Les parents élus, quant à eux, ont envoyé un courrier pour évoquer la situation. La réponse officielle a laissé entendre qu'il n'était malheureusement pas à l'ordre du jour de donner une suite favorable à cette requête !

Il reste à espérer que la rentrée 2022 permettra enfin l'ouverture de cette neuvième classe, la Municipalité s'étant déjà engagée à mettre les moyens nécessaires pour aménager cette éventuelle nouvelle division.

Au vu de l'effectif des élèves de maternelle, la Municipalité, en concertation avec l'équipe pédagogique, a décidé de renforcer l'équipe d'Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) en mettant à disposition une aide supplémentaire jusqu'en décembre : Mélissa Helvic, en stage "petite enfance" durant 7 semaines, puis une animatrice du périscolaire, Clémentine Lippus.

Suite au départ à la retraite de Claude Vivarelli (ATSEM), le contrat de Marine Sibille a été reconduit. Elle continue à assurer le transport scolaire et les interventions en classe.

### ❖ Numérisation de l'école primaire

Actuellement, deux classes sont équipées de tableaux numériques (type VPI) : une classe en maternelle et le CM2.

Pour cette année scolaire, la Mairie a prévu de doter deux nouvelles classes en matériel numérique, le CM1 et le CE2. Ce projet est financé à plus de 60 % par le Département de la Moselle via le Programme Fus@é et le Plan Relance.

## ❖ Subvention

Par délibération du 21/09/2021, comme chaque année, le Conseil municipal a alloué à l'école une subvention de 3000 € pour l'achat de livres scolaires et matériel pédagogique.

Le cycle de piscine, financé à 100 % par la Mairie, a démarré pour les classes de CE1 et CM2 (niveaux définis par l'Education Nationale).

## ❖ Distinction



L'école Laveran a reçu la labellisation "Génération 2024" en lien avec les prochains Jeux Olympiques de Paris. Cette reconnaissance vise à récompenser l'investissement de l'école dans le domaine de l'Éducation Physique et Sportive, essentiellement par le biais de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré qui vise à promouvoir le sport dans le cadre de l'école primaire.

D'autres projets restent à venir et à définir mais l'école veut de nouveau reprendre cette année le thème de la protection de l'environnement et de la biodiversité en visant cette fois le label éco-école. L'équipe enseignante espère enfin recevoir le chef Papou qui sillonne le monde pour alerter sur les dangers de la déforestation des forêts primaires. Sa venue, repoussée à cause de la pandémie, serait un moment fort pour le groupe scolaire.

**Marina Gautier**

## ➤ Seniors

La reprise des activités seniors s'est effectuée le jeudi 9 septembre.

Rendez-vous est donné aux plus de 65 ans tous les jeudis de 14h à 17h, hors vacances scolaires, au lieu de convivialité situé derrière la mairie, à Montoy.

Cet espace permet de passer un après-midi d'échanges, de partages et d'animations diverses autour d'un café gourmand.

**Monique Guillaume**

## ➤ PAV papiers - cartonnettes

Comme prévu, deux collecteurs supplémentaires de papiers et cartonnettes ont été installés dans la commune, pour répondre aux besoins des habitants. Ils sont situés au lotissement du Fossé de l'Étang et en haut de la rue du Cugnot.



Les usagers sont invités à faire preuve de civisme lors de l'utilisation de ces collecteurs : veiller à garantir la propreté des sites concernés et ne pas abandonner ses cartons au pied des caissons si ces derniers sont pleins.



## ➤ Vidéoprotection à Ogy



La vidéoprotection est un moyen de dissuasion efficace qui facilite également la résolution d'enquêtes dans le cas d'actes délictueux. Elle ne met pas à l'abri de ces actes mais est une aide précieuse à leur résolution. Elle peut aussi être utilisée comme un moyen de levée de doute

Une partie de la commune (ban de Montoy-Flanville) est déjà dotée de caméras ayant permis de résoudre des affaires de délinquance et des actes de

malveillance, en améliorant la qualité de la scène filmée et en facilitant l'intervention des forces de l'ordre.

Une étude, avec le concours de la Gendarmerie, a été réalisée sur le ban de Ogy (Ogy - Puche - Saint Agnan), permettant de constituer un dossier de sécurité qui aboutit à la mise en place de 7 caméras d'ambiance et de lecture de plaques d'immatriculation. Parallèlement, une remise à niveau du serveur informatique de stockage des images est en cours.

Le financement global de l'opération s'élève à 44 863 €. Il se fera par le biais de deux subventions, FIPD pour 9 095 € et Région Grand Est pour 10 434 €, le solde étant à charge de la commune pour 25 334 €.

**Gilles Voituret**

## ➤ Odeurs à Flanville

L'assainissement de Retonfey est refoulé dans le réseau sur Flanville, au niveau du château d'eau. Régulièrement, des habitants se plaignent d'odeurs désagréables. La Commune a sollicité les services de la Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange pour remédier à ce désagrément.

Les agents de l'Intercommunalité ont procédé à un curage complet des réseaux. Une inspection vidéo des canalisations devrait permettre de déterminer les secteurs responsables de ce problème.

## ➤ Musée Naturel Jean-Marie Pelt

Au cours de l'été, les services techniques ont procédé à une extension des sentiers des jardins de Jean-Marie Pelt en réalisant dans le bois de la rue du Château un nouveau parcours pédestre de près d'un kilomètre.



Le laboratoire de pressage des pommes a changé de local tout en restant situé sur le site des ateliers municipaux.

La campagne de fabrication de jus de pomme vient de commencer. Les particuliers qui souhaiteraient faire presser leurs pommes peuvent s'inscrire à la mairie.

## ➤ Subventions aux associations

Lors de sa séance du 6 juillet 2021, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention aux associations suivantes : Une Rose, un Espoir (100 €), Mémorial Lorrain (100 €), Souvenir Français (100 €), Union Nationale des Combattants (200 €), Comité des Fêtes (15 000 €).

**Gilles Voituret**

## ➤ Festival "Montoy du Rire" et "Happy Music Tour"

La 4ème édition du festival "Montoy du Rire" le vendredi 3 septembre, accueillant 10 artistes comiques, spirituels, voire caustiques, a donné à plus de 700 spectateurs l'occasion de déclencher éclats de rire et applaudissements dans le ciel bleu nuit de la commune.





Le samedi 4 septembre, ce sont plus de 250 spectateurs qui ont applaudi un show d'artistes de l'émission «The Voice». Les spectateurs s'accordent à féliciter les organisateurs et les bénévoles qui ont permis la bonne tenue et la réussite de ces deux magnifiques soirées.

**Gilles Voituret**

### ➤ Ouverture d'une maison France Services à Vigy

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. Il vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Les prestations de services sont de :

- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques
- aider aux démarches en ligne
- résoudre les cas les plus complexes

9 partenaires nationaux sont représentés : La Poste, Pôle Emploi, Allocations familiales, Assurance Retraite, Mutualité sociale agricole, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des Finances publiques.

Le bureau assurant ces services est situé à la mairie de Vigy, 4 place de l'Eglise.

- Contacts : 03 87 77 91 27. [viqy@france-services.gouv.fr](mailto:viqy@france-services.gouv.fr)
- Horaires d'ouverture :
  - Lundi au mercredi : 8h 30 - 12h 30 / 13h 30 - 17h
  - Jeudi : 8h 30 - 12h 30 / 13h 30 - 18h
  - Vendredi : 8h30 - 12h30

### ➤ Prodiges de la République

Le Gouvernement a lancé l'opération des « Prodiges de la République » visant à récompenser, au niveau des départements, des Français méritants qui se sont illustrés par leur engagement pour la société.

Toute l'année, des réservistes, des bénévoles, des citoyens s'engagent remarquablement au service d'une cause ou de personnes. Ce sont, toutes et tous, les « Prodiges de la République ».

La présélection s'est effectuée au niveau des jeunes femmes et des jeunes hommes de moins de 30 ans (sauf exception) qui accomplissent des actes de solidarité, de fraternité, et de citoyenneté. Chaque département a désigné un ou une Prodiges récompensé(e) par un chèque de 500 euros, lors d'une cérémonie au ministère de l'Intérieur, à reverser à l'association locale de son choix afin de créer ce cercle vertueux de la citoyenneté.

Le lauréat mosellan est un enfant de la commune, Mateo Boucheron, 17 ans, résidant à Ogy. Jeune sapeur-pompier volontaire, il est engagé au sein d'une association agréée de sécurité civile depuis janvier 2019.

Sincères félicitations au jeune lauréat !

